

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 12 (1904)
Heft: 8

Rubrik: Petite chronique et bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QUESTION

On sait que le village de Saint-Prex doit son nom à un évêque de Lausanne, qui a vécu au septième siècle : *Protasius*. Protais¹ est en français la forme savante de ce nom ; Prex en est une forme populaire et contractée.

Chastelain mentionne le nom de ce personnage, sous la forme « S. Preuts, dans son *Martyrologe*, publié en 1709, et réimprimé dans l'Annuaire de la Société de l'histoire de France, 1857, 1858 et 1860 ; — et de même, d'après Chastelain sans doute, M. de Mas Latrie dans son *Trésor de chronologie*, Paris, 1889, colonne 815 : « S. Preuts » *Protasius*, évêque d'Avranche (*sic* ; c'est une faute d'impression, pour *Avenches* 6 novembre. »

C'est sous cette forme, j'imagine, que ce nom a été connu de Jean-Jacques Rousseau, qui a passé devant ce village, quand il a fait en bateau le tour du lac Léman, au mois de septembre 1754. Ce nom lui a plu assez pour qu'il ait donné, quelques années plus tard, le nom de Saint-Preux au héros de son roman.

Connaît-on des documents, autres que ceux que je viens de citer, où se rencontre la forme *Preuts* ou *Preux* ?

Eugène RITTER.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

* * M. Frédéric Barbey a communiqué à la Société d'histoire de Genève un mémoire aussi important que curieux, relatif à *Roland Du Pré, le second représentant de Louis XIV à Genève*. Les archives du ministère des affaires étrangères de France renferment, dans une série de 107 volumes, la correspondance des résidents de France à Genève. M. Alb. Rilliet l'avait compulsée pour la préparation de son ouvrage paru en 1880 sur le *Rétablissement du catholicisme à Genève il y a deux siècles*. C'est cette même collection que M. Barbey a étudiée avec quelque détail.

¹ Il y a eu plusieurs saints du nom de Protais, notamment le premier en date et le plus connu, le frère de saint Gervais. L'Eglise catholique célèbre le 19 juin l'invention des corps de saint Protais et de saint Gervais, par saint Ambroise, évêque de Milan ; saint Augustin en a parlé dans ses *Confessions*, livre IX : *Domine Deus meus, ... antistiti tuo per visum aperuisti quo loco laterent martyrum corpora Protasii et Gervasii, quae per tot annos incorrupta in thesauro secreti tui recondideras ...*

Le premier Résident à Genève, M. de Chauvigny, n'avait guère réussi dans sa mission. Le séjour de Du Pré à Genève, de 1680 à 1688, fut plus heureux et, surtout, eut de meilleurs résultats.

Si les fonctions du résident de Louis XIV étaient insignifiantes, au point même de lui faire souhaiter d'être envoyé ailleurs, sa principale raison d'être à Genève étant le maintien du culte catholique dans la petite chapelle de son hôtel, par contre, l'importance des événements qui se déroulèrent pendant la durée de son séjour dans cette ville contribua à donner un intérêt très grand aux rapports qu'il adressait constamment au roi. La brusque annexion à la France de la ville de Strasbourg, dont la situation dans le monde présentait une analogie frappante avec celle de Genève, la révocation de l'Edit de Nantes, et les persécutions dans le pays de Gex, qui en ont été la conséquence toute naturelle, l'exode des protestants français qui se dirigeaient en troupes nombreuses sur la Ville du Refuge inhabile à les protéger contre les édits d'un souverain implacable, sont autant d'événements dont la répercussion s'est fait sentir avec force dans notre petite patrie.

L'esprit de modération et de conciliation apporté par Du Pré dans l'exercice de sa mission a contribué certainement à faciliter dans ces temps difficiles les rapports de Genève avec le grand roi, alors à l'apogée de sa puissance. Il ne faut pas perdre de vue cependant que cette modération, très surprenante de la part du souverain catholique à l'égard d'une ville dans laquelle tous ses coreligionnaires étaient unanimes à voir le centre de l'hérésie, trouvait son explication dans une pensée politique du roi, à savoir dans l'obligation où il était de ménager les cantons protestants, à la fois ses alliés et ceux de Genève.

Ces considérations d'une portée pratique trouvaient un fidèle écho dans les actes et les paroles du résident Du Pré.

La conduite de Du Pré à Genève sera donc toute tracée par cette ligne politique, qui l'amènera à contrebalancer de son mieux l'influence des cantons protestants en empêchant le magistrat d'accepter les offres constantes de Berne et de Zurich, peu désireux de voir Genève tomber de plus en plus sous l'influence du roi. A l'alliance des confédérés, il opposera sans cesse la protection humiliante de Sa Majesté.

— Le 7 avril, M. Fr. Gardy a parlé des *démêlés du théologien anglais Hugh Broughton (1549-1616) avec Théodore de Bèze* et d'autres Genevois. Homme de grande science, Broughton était un ardent polémiste. Il vint à Genève en 1600 dans l'espoir d'obtenir une

chaire à l'académie, mais il se brouilla bientôt avec la compagnie des pasteurs qui demanda au Conseil son expulsion. Ce dernier ne céda cependant que devant les instances personnelles de Théodore de Bèze. Après avoir quitté Genève, Broughton se vengea par une violente campagne contre les théologiens genevois.

M. Ch. Bastard a donné lecture d'un *Mémoire* resté inédit du général Dufour sur les enceintes successives de Genève, mémoire qui complète la publication faite sur ce sujet par le colonel Massé.

* * La **Société d'histoire du canton de Fribourg** a tenu sa réunion d'été à La Roche, le 7 juillet 1904. Magnifique journée, dans laquelle les invités ont joui avec délice de la charmante hospitalité de leurs collègues des bords de la Sarine. Travaux très appréciés de MM. Max de Diesbach, président, sur la seigneurie de La Roche, de M. l'abbé Chaperon, curé de La Roche, de M. l'abbé Bise, de M. le Dr Holder, de M. l'abbé Ducrest. Ensuite, visite à l'église restaurée avec goût. Puis dîner ; nombreux discours ; M. Maillefer a parlé au nom de la Société vaudoise d'histoire. Enfin, excursion archéologique aux ruines du vieux château.

*. Les promoteurs du **Dictionnaire géographique de la Suisse** poursuivent vaillamment la tâche qu'ils se sont assignée. Cet ouvrage important, étendu et aussi complet que le plus exigeant l'eût osé prévoir, ne s'est pas contenté de donner une nomenclature très vaste de noms de lieux habités, de subdivisions naturelles et administratives, de vallées, de torrents, de glaciers, de collines, de lacs ou de sommités ; ses directeurs ont voulu en faciliter à chacun la connaissance intime, en rendre la configuration familière à l'aide de cartes remarquablement dressées, de perspectives, de vues diverses. Il est peu de pages du *Dictionnaire géographique de la Suisse* où ne se trouvent une ou plusieurs vues de villes, villages, montagnes ou glaciers ; des profils géologiques où les massifs apparaissent taillés par tranches ; des perspectives de chaînes montagneuses ou de plaines. Bien plus, les principaux groupes des Alpes sont représentés par des cartes sûres qui les dégagent avec précision des groupes voisins. Les mots *Alpes* et *Jura* compris dans les deux tomes actuellement complets (de 7 à 800 pages chacun) offrent dans ce dictionnaire une savante synthèse de nos connaissances à ce sujet.

De plus en plus, on peut le dire, l'utilité, la nécessité même d'une œuvre si parfaitement conduite sont incontestables et cela

grâce à l'organisation d'une véritable petite armée de collaborateurs traitant chacun de son côté, mais d'après une méthode aussi unifiée que possible, les uns des lieux ou régions qui leur sont familiers, d'autres de la partie scientifique qui a fait leur nom et leur célébrité.

Cela dit, il ne devrait pas être besoin de rappeler ici que, ceux pour qui l'emploi continu du *Dictionnaire géographique de la Suisse* n'est plus à démontrer, ont été mis au bénéfice d'avantages spéciaux leur permettant de se le procurer par livraisons ou par volumes. Des contrats passés avec les divers gouvernements cantonaux assurent encore ces avantages, dont ils auraient tort de ne pas profiter. Les alpinistes, qui trouveront en ce dictionnaire un éclaircisseur autorisé, fidèle, sûr et très complet, peuvent profiter d'une faveur analogue.

* Dans une savante étude¹ sur les origines de la tragédie classique en France, M. Gustave Lanson vient d'établir que le nom de Lausanne ne doit pas être oublié, quand on recherche ces origines.

« La première tragédie française, dit-il, qui ait été représentée dans le royaume de France, est la *Cléopâtre captive* de Jodelle, jouée à Paris en 1552. »

Mais *le Sacrifice d'Abraham*, de Théodore de Bèze, est antérieur ; il a été imprimé en 1550, avec une préface datée du 1^{er} octobre 1550. Et, « ce qui ici nous intéresse, continue M. Lanson, c'est que la pièce est précédée d'un prologue fait visiblement pour une représentation :

Plus n'est ici Lausanne,

dit Bèze à ses spectateurs. D'où la conclusion nécessaire, que la représentation de *Cléopâtre* a été précédée d'une représentation d'*Abraham sacrifiant*, en 1549 ou 1550 ; et que c'est véritablement Bèze, non Jodelle, qui a inauguré la scène tragique française. Mais Lausanne était hors de France, et Bèze n'était pas de la coterie de Ronsard : le fait passa inaperçu.

« Jodelle fut le premier à Paris, le premier dans l'opinion et l'admiration publiques. Il ne fit pas le premier la chose, mais il fit le premier l'effet. Bèze a fait jouer une pièce, Jodelle a fondé une tradition. »

E. R.

¹ *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1903, pages 177 et suivantes.

*. Ce que coûte la liberté. A propos de l'ouvrage de M. de Mandach sur le colonel Desportes, M. Maillefer a publié dernièrement dans la *Revue* la récapitulation des sommes qu'ont coûtées au canton de Vaud les rachats de toutes les servitudes féodales. Elle se résume comme suit :

Indemnité aux Bernois propriétaires de lods .	Fr. anc.	300,000
» » Vaudois » » .	»	472,000
Valeur en capital des dîmes et cens	»	3,387,225
Valeur des biens nationaux affectés au rachat .	»	3,179,100
Total . . .	Fr. anc.	<u>7,338,325</u>

En y ajoutant sa part d'indemnité aux petits cantons (voir la *Revue historique vaudoise*, 1903, p. 154) on voit que Vaud a payé près de 7 millions et demi pour secouer les anciens abus. C'est la *rançon de la liberté*.

*. Le numéro de mai de la *Revue historique vaudoise* contient un intéressant article de M. Maxime Reymond sur le **culte catholique romain** célébré le 3 octobre 1802 dans le **chœur de la cathédrale de Lausanne** en faveur et sur la demande des membres catholiques du Sénat helvétique momentanément à Lausanne. Tous ces détails sont exacts. Voici ce que nous pouvons ajouter :

A la demande des membres catholiques du Sénat que le chœur de la cathédrale continuât à servir à la célébration de la messe pour les catholiques habitant Lausanne, la Chambre administrative ne répondit pas d'abord par un refus formel. De là des négociations qui aboutirent d'un côté, soit en 1805, par le gouvernement vaudois à un refus ; de l'autre à ce que les catholiques se réunirent dans un local fort incommode situé à la Madeleine, d'où ils émigrèrent plus tard à la Mercerie et enfin à St-Etienne.

En 1805 le gouvernement vaudois envoya à Berne le futur doyen Curtat qui y avait fait un long séjour en qualité de pasteur français, et son collègue le pasteur Bugnion, pour s'opposer aux exigences des catholiques de Lausanne. Ceux-ci, en effet, prétendaient pouvoir continuer à célébrer dans le chœur de la cathédrale un culte qui n'avait été autorisé que momentanément. La mission de M. Curtat et de son collègue eut un plein succès. J. CART.

